Maison d'enfants
SAINT VINCENT DE PAUL

Pour la prévention de l'échec et du décrochage scolaire des enfants protégés

PASAIAK

Projet de création d'un service de remédiation scolaire

SYNTHESE



Remédiation *: « action de remédier (apporter un remède), moyen, mesure propre à diminuer un mal, un danger, à résoudre une difficulté. » Larrousse*

l'Europe s'engage en Nouvelle-Aquitaine avec le FSE
UNION EUROPEENNE
FONDATION CA PYRÉNÉES GASCOGNE
KIWANIS INTERNATIONAL
GROUPE LAUAK

Maison d'enfants
SAINT VINCENT DE PAUL

SOMMAIRE

I) PRESENTATION DE LA STRUCTURE *PAGE 3*

II) DESCRIPTION DE LA SITUATION ACTUELLE *PAGE 3*

III) LES FONDEMENTS D'UNE PEDAGOGIE ADAPTEE EN MAISON D'ENFANT A CARACTERE SOCIAL *PAGE 5*

IV) AXES STRATEGIQUES DU PROJET *PAGE 5*

V) LES MOYENS NECESSAIRES AU PROJET ET NOTRE BESOIN DE FINANCEMENT *PAGE 7*



l'Europe s'engage en Nouvelle-Aquitaine avec le FSE
UNION EUROPEENNE
FONDATION CA PYRÉNÉES GASCOGNE
KIWANIS INTERNATIONAL
GROUPE LAUAK

I) PRESENTATION DE LA STRUCTURE :

La Maison d'Enfants à Caractère Social Saint Vincent de Paul est située à Biarritz (64) et y est implantée depuis 1923. L'établissement est autorisé par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques et habilitée par le Ministère de la Justice. Cette autorisation de fonctionnement nous permet d'accueillir **75** enfants, adolescents et jeunes majeurs, garçons et filles, âgés de **3 à 21 ans**,
L'établissement emploie une quarantaine de personnes. Il est géré par une association « mono-établissement » fondée en 1926.
Les enfants et les Adolescents sont accompagnés selon deux modalités principales :

- Un accueil au sein du service éducatif résidentiel (en internat ou en studios éducatifs), 28 places.
- Un accompagnement éducatif avec le maintien de enfants et des jeunes au domicile familial, 47 places.

II) DESCRIPTION DE LA SITUATION ACTUELLE :

Nous reprenons à notre compte les constats établis lors de l'élaboration de la Stratégie Nationale de prévention et de protection de l'Enfance :

« *L'éducation est un droit reconnu par la Convention internationale des droits de l'enfant (article 28) et l'instruction est une obligation inscrite à l'article L. 131-1 du code de l'éducation. Pourtant, les études existantes sur la scolarité des enfants protégés s'accordent à dire que ces enfants sont confrontés à davantage de difficultés dans leurs parcours scolaires et leur insertion professionnelle. D'après les données de la DREES (juillet 2013), 60% des enfants confiés ont redoublé au moins une fois et 39% d'entre eux dès l'école primaire. Nombreux sont ceux qui quittent les bancs de l'école à la fin de la scolarité obligatoire, voire avant (la déscolarisation des enfants protégés étant importante), sans pour autant se lancer dans la vie professionnelle : à 16 ans, 15,8% des enfants confiés ne sont plus scolarisé contre 5,8% en population générale. En outre, très peu de partenariats existent entre des associations intervenant dans le soutien scolaire et les lieux d'accueil, faute de financements, de temps ou de disponibilités pour les conseils départementaux et les associations.* » Rajoutons que seulement 6% des jeunes protégés ont accès à des études supérieures. Relevons également qu'un quart des personnes Sans Domicile Fixe ont eu un « parcours ASE ». Enfin, prenons également en compte que 30% des jeunes placés en MECS ont une notification MDPH.

60% des enfants confiés ont redoublé au moins une fois et 39% d'entre eux dès l'école primaire

à 16 ans, 15,8% des enfants confiés ne sont plus scolarisé contre 5,8% en population générale

seulement 6% des jeunes protégés ont accès à des études supérieures

Mais qu'en est-il aujourd'hui à la Maison d'Enfants St Vincent de Paul de Biarritz ? Un récent recensement (octobre 2021) fait état d'une situation très préoccupante.

Au sein de l'Hébergement Educatif :

- Sur 22 enfants et adolescents, 18 sont identifiés comme étant en difficulté scolaire, cela représente presque **82%** des jeunes accueillis sur le collectif.

Au sein des Services de Placement à Domicile (GAAMs) :

- Sur 47 enfants, adolescents, 70 % révèlent des difficultés scolaires tant sur le plan des compétences scolaires que sur celui du comportement et des capacités d'apprentissage (concentration, appétence, mise au travail…)

« L'élève « en difficulté » relève, le plus souvent, de procédures de « remédiation» : il a besoin de plus de temps et d'autres explications, de nouveaux exemples ou d'un meilleur entraînement. L'élève « en échec », lui, est en rupture par rapport à l'institution, au travail et aux savoirs scolaires : il requiert une véritable alternative. » Philippe MEIRIEU

Seul un projet pédagogique volontaire et ambitieux, mené à la fois avec les partenaires (Education Nationale, MDPH, dispositif de soin et de rééducation) mais également par un renforcement de nos moyens internes pourrait nous permettre de créer les conditions du redressement des parcours scolaires de ces jeunes. Il nous faut combattre une forme de résignation et de fatalisme dans le cadre de l'exercice de nos missions. C'est donc un projet pédagogique et d'animation globale, à destination de jeunes en situation de placement qui doit apporter une plus-value à mêmes de corriger et de compenser la situation inégalitaire de ces enfants. Notre stratégie n'est pas de faire l'école à la place de l'école mais bien de créer les conditions qui permettront de sécuriser le parcours de ces jeunes.

« Le refus scolaire anxieux se manifeste d'abord par une détresse émotionnelle intense, avec somatisation. Le patient peut verbaliser des peurs : peur des professeurs, peur du regard des camarades, peur d'être interrogé… Il met en place des stratégies d'évitement visant à se protéger de la situation anxiogène. ». Hélène Denis

III) LES FONDEMENTS D'UNE PEDAGOGIE ADAPTEE EN MAISON D'ENFANT A CARACTERE SOCIAL

L'offre de ce projet est bien celui d'une Remédiation Scolaire, pour faire face aux situations exposées plus haut. Il s'agit de proposer une démarche complémentaire là où le système scolaire ordinaire se trouve limité dans sa capacité de prendre en compte les besoins spécifiques de ces jeunes.
Pour éviter à ce projet une forme de redondance scolaire qui nous parait contre-productive, nous faisons le choix d'une pédagogie active, basée sur l'expérimentation.
Dans cette perspective, différentes formes d'apprentissages vont être explorées :

- Les arts et la culture, à partir de projets (exposition, résidence d'artistes…)
- Les activités artistiques, au sein d'ateliers
- La pleine nature, à travers les sorties et les séjours extérieurs
- Les médiations corporelles, sports, danse, Yoga, mime…
- Les apprentissages plus scolaires en lien avec les expériences vécues par ailleurs
- L'univers du numérique et des multimédias, en partenariat avec la médiathèque de Biarritz et d'autres association Biarrotes
- Les temps dédiés à la réflexion et à la pensée avec des ateliers philosophiques qui peuvent être combinés avec d'autres ateliers ou projets

Il est question de proposer à chaque enfant un programme personnalisé qui prend en compte sa situation, son rapport au scolaire et aux savoirs et d'ajuster en fonction de la nature et du degré de son investissement. Ce programme articulera, l'individuel et le collectif, l'expérimentation et le scolaire, l'extérieur et l'intérieur, l'effort et le ludique…

Le projet va être soumis à une évaluation continue. Toutes les actions pédagogiques seront répertoriées et les ateliers, les activités et les séjours pédagogiques feront l'objet d'un compte rendu. Chaque année, un rapport d'activité sera présenté en Assemblée Générale.

IV) LES AXES STRATEGIQUES DU PROJET:

1- PREVENIR L'ECHEC SCOLAIRE

Compte tenu du constat dressé plus haut, nous nous intéressons ici aux actions permettant la remobilisation de jeunes qui vivent un quotidien scolaire éprouvant. Le découragement, le sentiment d'être perdu, de ne rien comprendre doit être accueilli et doit trouver une réponse personnalisée et rassurante. La pédagogie employée doit permettre la proposition de soutien sans qu'elle ne devienne redondante et lourde. Elle doit permettre une remise en confiance et proposer des activités où les essais, les erreurs, les réussites, font expérience et permettent des acquisitions sans que l'enfant soit confronté trop durement au jugement (le sien, celui des autres).

2- TRAITER LES SITUATIONS DE DECROCHAGE SCOLAIRE

Cet axe va s'adresser aux enfants et aux adolescents qui ne peuvent pas faire autrement que de « lâcher » l'école. Il s'agit de proposer un cadre qui dédramatise cette situation tant pour le jeune que pour sa famille. Il s'agit d'envisager cette période, non pas comme un évènement indésirable mais au contraire participant d'un processus symptomatique qu'il faut accompagner. Loin de signer l'incompétence, les défaillances, l'inadaptation du jeune, cette situation doit être transformée en expérience enrichissante. Le travail initié par le Service de Remédiation va être réalisé en étroite concertation avec chacun des partenaires (équipe enseignante, soins, ASE…).

3- RENFORCER LA POLITIQUE DE MEDIATIONS CULTURELLES, ARTISTIQUES, CORPORELLES ET SPORTIVES

Cette politique d'animation doit être pensée dans son acception étymologique « donner de l'âme ». Il s'agit d'alléger un quotidien qui peut être pesant dans un groupe et surtout de faire « diversion » quant à des éprouvés douloureux liés à la situation de placement. L'important est alors d'engranger des expériences positives, ludiques, enrichissantes. Cette démarche doit permettre de donner du sens au collectif et d'en faire un lieu sécure et solidaire. Elle s'inscrit dans la dimension pédagogique décrite précédemment et contribue ainsi à d'autres formes d'apprentissages participant au développement des compétences des enfants et des adolescents et à leur épanouissement.
Cette « politique d'animation » s'adresse à tous les enfants et jeunes de tous les services et donc aux 28 jeunes de l'hébergement éducatif et aux 47 jeunes des Groupes d'Accueil et d'Accompagnement Modulables (maintien à domicile).

Maison d'enfants
SAINT VINCENT DE PAUL

Exemple du séjour pédagogique de 3 jours sur le cycle de l'eau

Pour la découverte du cycle de l'eau, un projet de séjour itinérant va être organisé de la montagne à la mer. Des sources de la Nive, au port des pêcheurs de St. Jean de Luz, les enfants vont rencontrer des scientifiques, des professionnels mais également des artistes qui vont expliquer, raconter l'aventure de l'eau. Mais ils pourront également faire des activités aquatique, rafting, initiation à la pêche à la mouche, pirogue dans la baie de St Jean de Luz… Tout cela finira sur un thonier au large de la Corniche accompagnés par la Fondation Surfrider.

La vie collective, l'hébergement en gîte, le quotidien partagé, les veillés, toutes ces expériences participent de la démarche pédagogique, apprendre activement, apprendre ensemble, apprendre joyeusement !



l'Europe s'engage en Nouvelle-Aquitaine avec le FSE
UNION EUROPEENNE
FONDATION CA PYRÉNÉES GASCOGNE
KIWANIS INTERNATIONAL
GROUPE LAUAK

V) LES MOYENS NECESSAIRES AU PROJET ET NOTRE BESOIN DE FINANCEMENT

Les ressources humaines (couvertes par le Fond Social Européen et la Maison St Vincent de Paul):

Pour mener à bien ce projet, les besoins répertoriés sont les suivants :

Soutien scolaire spécialisé : Il s'agit de pouvoir proposer des temps de soutien avec une approche pédagogique à même de réconcilier le jeune à la question scolaire. Dans la prise en compte du jeune de ses difficultés et de ses souffrances, l'éducateur scolaire va proposer des stratégies, individuelle ou en petit collectif, qui permettront de construire une relation de confiance et de mettre le jeune en situation d'apprentissage, de création et en mouvement sur le plan psychique.

Le temps d'intervention nécessaire est estimé à 1 ETP d'éducateur spécialisé scolaire (8 ans d'expérience) Coût annuel de la mesure : **51 207€ brut chargé**

Accompagnement aux activités corporelles et de pleine nature : Pour beaucoup d'enfants, il est nécessaire de proposer des activités qui mettent en jeu les compétences corporelles. Il s'agit de connecter les dimensions corporelles et psychiques, de favoriser le corps dans son expressivité y compris sur le plan émotionnel.

Le temps d'intervention nécessaire est estimé à 1 ETP d'éducateur sportif (10 ans d'expérience) Coût annuel de la mesure : **54 880€ brut chargé**

1) **Les ressources matérielles**

Une partie des moyens reposent en partie sur l'infrastructure de la Maison d'Enfant St Vincent de Paul (véhicules, locaux).

Le budget pédagogique comprend :

- Les prestataires sports, pleine nature, artistiques et culturels
- Les prestations d'hébergement pour les séjours pédagogiques
- Le matériel pédagogique (fournitures, papeterie, art plastique…)

Dans un esprit de cofinancement, réunissons nos énergies en faveur de la réussite scolaire des enfants confiés à notre Maison d'Enfants !
Nous avons besoin de vous !!

Maison d'enfants
SAINT VINCENT DE PAUL

Nos partenaires





